

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

INNERGEX PUBLIE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2015 DES DÉBITS D'EAU ÉLEVÉS DANS L'OUEST ENGENDRENT DES RÉSULTATS FAVORABLES

- La production augmente de 58 % à 658 GWh et atteint 121 % de la moyenne à long terme
- Les produits augmentent de 54 % à 57,7 M\$ pour la période de trois mois
- Le BAIIA ajusté augmente de 70 % à 43,0 M\$ pour la période de trois mois
- Un financement à taux fixe et sans recours de 491,6 M\$ est conclu pour les projets hydroélectriques Boulder Creek, de 25,3 MW, et Upper Lillooet River, de 81,4 MW

LONGUEUIL, Québec, le 13 mai 2015 - Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») publie aujourd'hui ses résultats d'exploitation et financiers pour le premier trimestre clos le 31 mars 2015.

« Nous avons connu un excellent trimestre et nous sommes satisfaits de notre performance depuis le début de l'année », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société. « Nos projets en développement progressent dans les délais et selon les budgets, solidifiant nos perspectives de croissance de nos flux de trésorerie d'ici 2017. Par ailleurs, nous poursuivons prudemment nos efforts pour renouveler nos sources de croissance à long terme au-delà de 2017, au Canada et à l'international », ajoute M. Letellier.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2015	2014
<i>Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.</i>		
Production d'électricité (MWh)	658 427	417 209
Moyenne à long terme (MWh)	542 769	498 964
Produits	57 727	37 599
BAIIA ajusté ¹	42 955	25 329
Perte nette	(37 810)	(38 105)
Perte nette, \$ par action ²	(0,31)	(0,30)

	12 derniers mois clos le 31 mars	
	2015	2014
Flux de trésorerie disponibles ¹	82 212	49 790
Ratio de distribution ¹	74 %	112 %

¹ Veuillez vous reporter à la rubrique « Mise en garde sur les mesures non conformes aux IFRS » pour la définition du BAIIA ajusté, des Flux de trésorerie disponibles et du Ratio de distribution.

² (La perte nette) le bénéfice net par action est (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux propriétaires de la société mère, moins le dividende déclaré sur les actions privilégiées, divisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Production d'électricité

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, la production d'électricité a atteint 658 GWh, soit 121 % de la production moyenne à long terme (PMLT) de 543 GWh. Dans l'ensemble, les centrales hydroélectriques ont produit 136 % de leur PMLT, en raison principalement de débits d'eau supérieurs à la moyenne en Colombie-Britannique au premier trimestre, lesquels ont plus que compensé des débits d'eau inférieurs à la moyenne au Québec et en Ontario. Dans l'ensemble, les parcs éoliens ont produit 100 % de leur PMLT, en raison principalement de régimes de vent conformes à la moyenne durant le trimestre. Le parc solaire Stardale a produit 94 % de sa PMLT, en raison de régimes solaires inférieurs à la moyenne et d'une accumulation de neige sur les panneaux de temps à autre. L'augmentation de la production de 58 % est attribuable principalement à des débits d'eau supérieurs à la moyenne en Colombie-Britannique, comparativement à des débits d'eau inférieurs à la moyenne pour la période correspondante l'année précédente, ainsi qu'à l'ajout de la centrale hydroélectrique SM-1 acquise en juin 2014.

Produits

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, la Société a enregistré des produits de 57,7 M\$ comparativement à 37,6 M\$ en 2014. Cette augmentation de 54 % est attribuable principalement à la production largement supérieure à la moyenne à long terme durant le trimestre, comparativement à une production largement inférieure à la moyenne à long terme pour la période correspondante l'année précédente, ainsi qu'à l'ajout de la centrale hydroélectrique SM-1 acquise en juin 2014.

BAIIA ajusté

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, la Société a enregistré un BAIIA ajusté de 43,0 M\$ comparativement à 25,3 M\$ en 2014. Cette hausse de 70 % est attribuable principalement à des niveaux de production largement supérieurs à la PMLT durant le trimestre, comparativement à des niveaux de production largement inférieurs à la PMLT en 2014, ainsi qu'à l'ajout de la centrale hydroélectrique SM-1 acquise en juin 2014. Par conséquent, la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 67,4 % à 74,4 %.

Perte nette

Exclusion faite des pertes nettes réalisées sur instruments financiers dérivés, des pertes nettes latentes ou des profits nets latents sur instruments financiers dérivés, ainsi que de l'impôt qui s'y rapporte, le bénéfice net pour la période de trois mois close le 31 mars 2015 aurait été de 6,2 M\$, comparativement à une perte de 10,5 M\$ en 2014. La différence aurait été attribuable à l'augmentation de la production et à la baisse des charges financières.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, la Société a enregistré une perte nette de 37,8 M\$ (perte nette de 0,31 \$ par action, de base et diluée), comparativement à une perte nette de 38,1 M\$ (perte nette de 0,30 \$ par action, de base et diluée) en 2014. La perte nette s'explique principalement par une perte réalisée sur instruments financiers dérivés de 68,0 M\$ résultant du règlement des contrats à terme sur obligations de Boulder Creek et Upper Lillooet River concurrentement à la clôture du financement de ces projets à la fin du trimestre, partiellement contrebalancée par un gain net latent résultant du renversement de la perte latente accumulée au 31 décembre 2014 au moment du règlement de ces contrats à terme sur obligations. Cette perte découle d'une diminution des taux d'intérêt de référence entre la date de la conclusion des contrats à terme sur obligations (entre septembre et décembre 2013) et la date de règlement (le 17 mars 2015); elle sera compensée par un taux d'intérêt fixe moyen pondéré peu élevé de 4,36 % pour les prêts d'une durée de 25 à 40 ans, comparativement à un taux d'intérêt moyen pondéré de l'ordre de 5,66 % fixé au moment de la couverture. De plus, cette perte a été financée par le produit du financement. La comptabilisation d'une perte nette de 38,1 M\$ pour la période correspondante l'année précédente s'explique principalement par une perte latente sur instruments financiers dérivés de 36,0 M\$ en raison d'une baisse des taux d'intérêt de référence.

Flux de trésorerie disponibles et Ratio de distribution

Pour les 12 derniers mois clos le 31 mars 2015, la Société a généré des Flux de trésorerie disponibles de 82,2 M\$, comparativement à 49,8 M\$ pour la période correspondante l'année précédente. Cette augmentation est attribuable principalement à un accroissement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation et les pertes réalisées sur instruments financiers dérivés, partiellement contrebalancé par une hausse de remboursements prévus de capital sur la dette.

Le Ratio de distribution représente les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. Pour les 12 derniers mois clos le 31 mars 2015, les dividendes déclarés sur les actions ordinaires ont représenté 74 % des Flux de trésorerie disponibles, comparativement à 112 % pour la même période l'an dernier. Cette amélioration est attribuable principalement à la hausse des Flux de trésorerie disponibles expliquée précédemment, qui a plus que contrebalancé l'augmentation des dividendes attribuable au plus grand nombre d'actions ordinaires en circulation en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes, de l'émission de 4 027 051 actions ordinaires de la Société en juin 2014 aux fins du paiement de l'acquisition de la centrale hydroélectrique SM-1 et de la conversion d'une portion des débentures convertibles.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Projet hydroélectrique Tretheway Creek

Les travaux de construction de cette centrale hydroélectrique ont débuté en octobre 2013. La construction de la prise d'eau et l'installation de la conduite forcée sont presque terminées et l'installation des portes et des grilles d'entrée a commencé; l'installation de la superstructure de la centrale est complétée et l'installation des composantes de turbines et de générateurs est en cours; l'installation des structures de la ligne de transport est presque terminée et les activités de déroulage par conducteur sont en cours. La mise en service de la centrale est prévue d'ici la fin de 2015.

Projets hydroélectriques Upper Lillooet River et Boulder Creek (le « Projet hydroélectrique Upper Lillooet »)

Les travaux de construction des centrales hydroélectriques Upper Lillooet River et Boulder Creek ont débuté en octobre 2013. Comme prévu, mis à part les travaux pour la ligne de transport, les activités de construction avaient cessé pendant l'hiver et ont repris au début du mois d'avril 2015. Le déboisement et l'installation des poteaux pour la ligne de transport conjointe se poursuivent; la construction des deux centrales est en cours; et les travaux d'excavation et de consolidation pour les deux tunnels sont en cours également. Le 17 mars 2015, la Société a annoncé la clôture d'un financement sans recours de 491,6 M\$ en prêts à la construction et à terme de 25 à 40 ans portant un taux d'intérêt fixe moyen pondéré de 4,36 % pour ces deux projets.

Projet hydroélectrique Big Silver Creek

Les travaux de construction de cette centrale hydroélectrique ont débuté en juin 2014. Les travaux d'excavation pour le tunnel sont terminés et l'installation de la conduite forcée est presque complétée; la construction de la centrale se poursuit; la conception et l'approvisionnement du matériel électrique sont en cours, tout comme l'approvisionnement des turbines. En avril 2015, une lettre d'intention et un énoncé des modalités de prêt ont été signés pour un financement de projet que la Société prévoit conclure au cours du deuxième trimestre.

Projet éolien Mesgi'g Uguj's'n

Les activités de préconstruction, notamment de déboisement, sont terminées. Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n (MU) S.E.C. a récemment sélectionné Borea Construction ULC à titre d'entrepreneur d'ingénierie, approvisionnement et construction pour ce projet et les travaux de construction devraient débuter en mai. En outre, le financement à long terme pour ce projet devrait se conclure au cours du troisième trimestre. La composante en euros du contrat d'approvisionnement de turbines a été couverte par un contrat de change à terme.

Programme de couverture

Pour les projets Big Silver Creek et Mesgi'g Uguj's'n, un programme de couverture a été complété, pour l'essentiel, afin de fixer le taux d'intérêt lié au financement de projet jusqu'à la clôture du financement, au moyen d'instruments financiers dérivés, éliminant pratiquement l'exposition de ces projets aux fluctuations des taux d'intérêt.

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Le tableau suivant présente les dividendes qui seront versés par la Société le 15 juillet 2015 :

Date de l'annonce	Date de clôture des registres	Date du paiement	Dividende par action ordinaire	Dividende par Action privilégiée de série A	Dividende par Action privilégiée de série C
13 mai 2015	30 juin 2015	15 juillet 2015	0,1550 \$	0,3125 \$	0,359375 \$

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE - RAPPEL

La Société tiendra une conférence téléphonique demain, jeudi 14 mai 2015 à **10 h HNE**. M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex, et M. Jean Perron, chef de la direction financière, présenteront les résultats du premier trimestre de 2015 de la Société. Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le **647 427-7450** ou le **1 888 231-8191**. Les membres des médias et du public peuvent également assister à la conférence téléphonique, en mode écoute seulement. Un enregistrement de la conférence sera disponible le même jour sur le site Internet de la Société.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 33 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 687 MW (puissance brute de 1 194 MW), dont 26 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 208 MW (puissance brute de 319 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 190 MW (puissance brute de 3 330 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Les états financiers consolidés pour la période de trois mois close le 31 mars 2015 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA ajusté, les Flux de trésorerie disponibles et le Ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent communiqué visent les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les références aux « Flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro Limited Partnership pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur CAÉ, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou gains réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets. Les références au « Ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au bénéfice net et que les Flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS.

Mise en garde concernant l'information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. L'information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'**information financière prospective**, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des projets en développement. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p>Coûts de projets estimés, obtention des permis, début des travaux de construction, travaux à réaliser et début de la mise en service des Projets en développement ou des Projets potentiels</p> <p>La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement, fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés en fonction des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) retenu pour le projet.</p> <p>La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et des indications sur ces Projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.</p>	<p>Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC</p> <p>Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets</p> <p>Obtention des permis</p> <p>Approvisionnement en matériel</p> <p>Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement</p> <p>Relations avec les parties prenantes</p> <p>Risques réglementaires et politiques</p> <p>Taux d'inflation plus élevé que prévu</p>

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la *Notice annuelle* de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA, CPPD
Directrice - Communications et Développement durable
450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com